

*Deuxième section*

*Utile est l'écoute pour le fils qui sait écouter,  
et l'écoute ne pénètre que chez celui qui sait écouter ;  
celui qui sait écouter naît de qui est disposé à écouter,  
et qui écoute bien s'exprime bien.*

Celui qui sait écouter, il est détenteur de bienfaits,  
car utile est l'écoute pour qui sait écouter ;  
meilleure est l'écoute que toute (autre) chose,  
à l'origine de l'attachement (*mérout*) parfait !

Qu'il est bon que le fils recueille les leçons de son père :  
la vieillesse lui en sera procurée !  
Car celui qui écoute est un aimé du dieu,  
tandis que le haï du dieu n'écoute pas.

C'est l'esprit qui change son possesseur  
en quelqu'un qui écoute ou qui n'écoute pas ;  
La vie, l'intégrité et la santé d'un homme,  
c'est l'esprit.

C'est celui qui sait écouter qui écoute celui qui parle,  
celui qui agit comme il est dit est celui qui aime écouter.  
Qu'il est bon que le fils écoute son père,  
réjoui est celui à qui on a dit cela !

Le fils, sa grâce vient de sa capacité d'écoute,  
celui qui sait écouter et qui en a la réputation  
se révèle être un digne fils dès le ventre de sa mère,  
un révérend auprès de son père.

Le souvenir de lui reste dans la bouche des vivants,  
ceux qui sont sur terre comme ceux qui viendront à l'existence.